

# l'essentiel



## du Sipperec

Mai 2008 > N°16



### EDITO

Je remercie l'ensemble des délégués de m'avoir élue Présidente du SIPPAREC à l'unanimité, avec l'ensemble de la liste des Vice-présidents, représentative des différents courants de pensée du comité.

Le Bureau, sa composition, sont le gage de notre volonté de continuer à travailler ensemble dans l'intérêt de nos villes, pour un développement harmonieux et solidaire du territoire.

Permettez-moi aussi d'exprimer l'honneur que je ressens, en tant que femme. En effet, dans ce syndicat, jamais une femme n'avait été élue à l'exécutif.

J'ai la volonté de collaborer avec l'ensemble des élus, comme cela a toujours été le cas au sein du Bureau et du syndicat.

Avant tout, l'objectif est de défendre les intérêts de toutes les villes adhérentes et des habitants.

C'est pourquoi, je souhaite associer les élus des communes adhérentes aux décisions qui les concernent au sein du Comité et des groupes de travail électricité et télécommunications qui poursuivront leurs activités ainsi qu'au sein des commissions de suivi et des comités de pilotage.

Je sais pouvoir compter sur tous les délégués nouvellement désignés.

Catherine Peyge  
*Présidente,  
Maire de Bobigny*

### Remerciements à Jacques Poulet

Catherine Peyge a rendu hommage à l'action conduite par Jacques Poulet qui était Président du SIPPAREC depuis 1995 et aussi Vice-Président de la FNCCR. Il a décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat au sein de la mairie de Villetaneuse et de ne plus siéger au sein du SIPPAREC.

La Présidente l'a remercié d'avoir su faire évoluer le syndicat en dégagant des positions communes à toutes les collectivités adhérentes.

Elle a rappelé que c'est sous sa présidence, que le SIPPAREC a su se transformer pour gérer le contrat de concession avec EDF et permettre l'élargissement des compétences, en particulier en étant une des premières collectivités en France à constituer des réseaux publics de télécommunications.

### Catherine Peyge, maire de Bobigny, succède à Jacques Poulet à la Présidence du SIPPAREC,

Suite aux élections municipales qui se sont déroulées les 9 et 16 mars derniers, le nouveau Comité syndical du SIPPAREC s'est réuni le 17 avril, pour élire le nouveau Président et le nouveau Bureau composé de 10 Vice-présidents.

Catherine Peyge, maire de Bobigny, a été élue à l'unanimité Présidente pour une nouvelle mandature de 6 ans ainsi que l'ensemble du Bureau.

Le nouveau Bureau est composé de :

➤ **José Guntzburger,**

Conseiller municipal et délégué de la commune de Fontenay-aux-Roses,  
*Premier Vice-Président,*

➤ **Christian Fautré,**

Premier maire-adjoint et délégué de la commune de Champigny-sur-Marne,  
*2<sup>e</sup> Vice-Président*

➤ **Jacques Kossowski,**

Député-maire et délégué de la commune de Courbevoie,  
*3<sup>e</sup> Vice-Président*

➤ **Hervé Chevreau,**

Maire et délégué de la commune d'Epinaux-sur-Seine,  
Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune  
*4<sup>e</sup> Vice-Président*

➤ **Varravaddah Ong,**

Conseiller municipal et délégué de la commune de Bondy,  
*5<sup>e</sup> Vice-Président*

➤ **Jacques Delobelle,**

Conseiller municipal et délégué de la commune de Villemomble,  
*6<sup>e</sup> Vice-Président*

➤ **Hervé Bourdin,**

Maire-adjoint et délégué de la commune de Fresnes,  
Conseiller régional d'Île-de-France  
*7<sup>e</sup> Vice-Président*

➤ **Gérard Perreau-Bezouille,**

Premier maire-adjoint et délégué de la commune de Nanterre,  
*8<sup>e</sup> Vice-Président*

➤ **Michel Herbillon,**

Député-maire et délégué de la commune de Maisons-Alfort,  
*9<sup>e</sup> Vice-Président*

➤ **Jacques Bouvard,**

Conseiller municipal et délégué de la ville de Rosny-sous-Bois,  
*10<sup>e</sup> Vice-Président*

Retrouvez toute l'actualité du SIPPAREC sur [www.sipperec.fr](http://www.sipperec.fr)

# l'essentiel



## du Sipperec

Mai 2008 > N°16

### Remerciements aux Vice-Présidents sortants

Catherine Peyge a aussi remercié pour leur disponibilité, leur sens des responsabilités et le travail accompli les Vice-présidents sortants qui n'ont pas souhaité solliciter un nouveau mandat.

- **Bernard Carillion**, qui était délégué de la ville de Maisons-Alfort,
- **Jean Clavel**, de la ville de Malakoff,
- **Francis Paucard**, de la ville de Montrouge.

### Un Comité profondément renouvelé

Le nouveau comité a été renouvelé à 65% et se féminise avec 15% de délégués femmes contre 10% dans le mandat précédent.

### Le SIPPEREC vous attend au salon de l'AMIF du 3 au 5 juin 2008

L'Association des Maires d'Ile-de-France organise ses 12<sup>e</sup> Assises et le « salon de la nouvelle ville » au Parc Floral de Vincennes du 3 au 5 juin prochains.

Vous êtes attendus sur le stand du SIPPEREC (N°J5) qui présentera ses activités, en particulier le mercredi 4 juin à 11H30 où un cocktail sera offert aux représentants des communes adhérentes et à leurs partenaires.

Directeur de la publication : **C. Peyge**  
Comité de rédaction : **C. Dumas, V. Deschamps**  
Conception/Réalisation : **Parimage**

**SIPPEREC Tour Gamma B**  
193-197, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12  
Tél. : 01 44 74 32 00 - Fax : 01 44 74 31 90

### Groupement de commandes de services de communications électroniques : les collectivités, déjà adhérentes au groupement ou celles qui souhaitent participer à la cinquième consultation, doivent approuver l'acte constitutif.

A la suite de l'audit portant sur le déroulement de la quatrième consultation du groupement de commandes coordonné par le Sipperec et qui réunit 98 collectivités et établissements publics d'Ile-de-France, le Comité Syndical a approuvé le 19 février la modification de l'acte constitutif du groupement.

Objectif : prendre en compte les évolutions réglementaires intervenues depuis 2002, améliorer et simplifier son fonctionnement.

Toutes les collectivités, établissements publics qui souhaitent participer à la cinquième consultation doivent délibérer dès maintenant pour approuver le nouvel acte constitutif, qu'ils aient participé aux consultations précédentes ou non. Un dossier complet est envoyé aux collectivités afin de permettre l'inscription au conseil municipal.

**A retenir** : Le prochain petit-déjeuner d'information sur le groupement sera organisé le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2008 à 8h30 salle de la mutuelle de la RATP, 62 quai de la Rapée 75012 PARIS

### CONTACTS

#### Pour les questions techniques :

**Thierry Demoy**  
tdemoy@sipperec.fr 01 44 74 83 94  
**Sylvain Raifaud**  
sraifaud@sipperec.fr 01 44 74 85 75

#### Pour les questions juridiques :

**Fanny Beck**  
fbeck@sipperec.fr 01 44 74 31 95  
**Virginie Hebert**  
vhebert@sipperec.fr 01 44 74 32 06



### Groupement de commandes électricité : les collectivités adhérentes vont pouvoir intégrer une part d'électricité d'origine renouvelable dans leur consommation en acquérant des certificats verts, tout en restant dans les tarifs régulés.

#### Un certificat vert c'est quoi ?

En France, le certificat vert est l'outil de référence utilisé dans la majorité des offres pour attester qu'une quantité d'électricité d'exactly 1 MWh (1000 kWh) a bien été injectée sur le réseau européen et produite à partir d'une centrale exploitant des énergies renouvelables (ENR). Il concerne les sources d'ENR reliées au réseau de distribution nationale: petite, moyenne et grande hydroélectricité, éolien, biogaz, solaire photovoltaïque...

Le Sipperec, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, et après enquête auprès des adhérents, a lancé le 1<sup>er</sup> février un appel d'offres pour permettre aux collectivités d'acquiescer des certificats verts. Le marché a été attribué à la société WATTVALUE / BORALEX REINVESTISSEMENT

Ainsi avec l'achat de certificats verts, les collectivités adhérentes peuvent agir de manière concrète et pragmatique en faveur des énergies renouvelables, sans avoir à changer de fournisseur et sortir des tarifs régulés.

Elles vont ainsi :

- intégrer une part d'électricité d'origine renouvelable dans leur consommation, en acquiescant un droit d'usage exclusif, au travers de l'achat de certificats d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables,
- et soutenir le développement de filières de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables.

Dans le cadre du marché au sein du groupement de commandes, 50 % du coût d'achat du certificat est réinvesti dans le développement des énergies renouvelables.

Au cours du mois de mai, une information sera transmise à tous les adhérents au Groupement de commandes électricité. Un coordinateur désigné par le titulaire du marché accompagnera les villes qui souhaitent acquiescer des certificats et disposer d'outils de communication destinés à faire connaître leur action à leurs administrés.

### CONTACT

**Christian Poncelet**  
cponcelet@sipperec.fr 01 44 74 32 07

Retrouvez toute l'actualité du SIPPEREC sur [www.sipperec.fr](http://www.sipperec.fr)